



Toute l'équipe de l'UD vous souhaite de très bons congés payés.

CPPAP N° 1025 S 06643
Directeur de la publication **Fabrice LERESTIF**
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°228
JUILLET 2021
PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**JUILLET 2021
N°228
Au sommaire**



“ L'ÉTÉ 36 !

Le 8 juin 1936, passé minuit, étaient signés les accords de Matignon. Ils aboutiront à la création de 15 jours de congés payés, à la semaine de 40 heures, à l'augmentation des salaires (15% pour les plus petites rémunérations), à l'instauration de délégués du personnel, à la généralisation des conventions collectives et de la liberté syndicale...

C'est le fruit de grèves et d'occupations d'entreprises parties de la base dès le mois de mai à Toulouse et au Havre. On comptera plus de 1,8 millions de grévistes et 9000 usines occupées.

Instruits par l'expérience et leur conscience de classe, les grévistes ont même continué la grève après la signature pour être certains que ce qui relevait du gouvernement allait bien se traduire par une loi. Ils savaient que les promesses électorales, y compris du « Front Populaire » n'engagent que ceux qui y croient...

Dés l'été 36, ce sont plus de 600 000 vacanciers qui vont bénéficier du « billet populaire de congé annuel » pour les trains et enfin pouvoir profiter un peu de la vie. Ils seront 1, 8 millions l'année suivante.

C'est aussi à ce moment là que vont se développer les maisons de la culture, les associations sportives, le camping...

Ces femmes (notamment dans les grands magasins) et ces hommes ont pris leur destinée en main, sans violence mais avec un courage et une lucidité formidables. Personne ne les a fait reculer ou dévier, y compris les fascistes qui commençaient à pulluler et à tenter d'opposer les travailleurs entre eux au nom de « l'honneur et de la patrie ».

L'histoire ne se répète pas mais elle nous instruit. Face aux fossoyeurs des droits collectifs, face aux assassins des jours heureux, la voie reste identique : Unité, clarté et combativité.

L'organisation n'est jamais en vacances (y compris pour défendre cet été les retraites) mais celles et ceux qui la composent ont le droit eux aussi de profiter des congés payés conquis par nos anciens.

Je vous les souhaite sereins avec du soleil dans la tête et dans le cœur.

**“VIVE LA SOCIALE, VIVE LA PENSÉE LIBRE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !”**

**Rennes, le 12 juillet 2021
Secrétaire Général
Fabrice LERESTIF**



- **ÉDITORIAL (P1)**
- **HISTOIRE (P2)**
- **L'UD EN ACTION (P3)**
- **RÉSOLUTION CE UDR (P4)**
- **INFO NATIONAL (P5)**
- **EN DIRECT DES SYNDICATS (P6-7)**
- **EN DIRECT DE L'UD (P8)**
- **À NOTER DANS VOTRE AGENDA (P9)**
- **INFO, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P10)**

LA CITATION DU MOIS
"Il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé en silence, d'oser enfin se redresser. Se tenir debout. Prendre la parole à son tour. Se sentir des hommes pendant quelques jours... Cette grève est en elle-même une joie."



Simone WEIL (1909-1943)
La Révolution prolétarienne, 10 juin 1936

L'œuvre culturelle de la Commune de Paris

La Commune s'est occupée de sa défense, du bien-être des travailleurs, de l'émancipation des femmes. Elle a voulu œuvrer aussi pour l'éducation et la culture.

Histoire



Gustave Courbet.
Ateliers Nadar,
Public domain,
via Wikimedia Commons

La participation des artistes dans la Commune fut très importante et à tous les niveaux. Sur les 81 membres élus du Conseil, 9 étaient des artistes. On en retrouve aussi des centaines (plasticiens et du spectacle) dans tous les secteurs. Ils sont nombreux dans la garde nationale. Le sculpteur Delorme deviendra colonel. Il sera fusillé le 30 mai 1871. À la mairie du XI^e arrondissement, c'est le sculpteur Charles Capellaro (1826-1899) qui organise la crémation symbolique de la guillotine. Le caricaturiste Georges Pilotell (1845-1918) devient même commissaire de police communard.

Ils créent deux fédérations artistiques, celle des plasticiens, animée par le peintre Gustave Courbet (1819-1877) et le sculpteur Jules Dalou (1838-1902), et celle du spectacle, dirigée par le chanteur typographe Jules Pacra (1832-1917).

Gustave Courbet, connu entre autres pour son tableau « L'origine du monde » (1866) [1], écrit à ses parents le 30 avril 1871 : "Paris est un vrai paradis ! Point de police, point de sottise, point d'exaction d'aucune façon, point de dispute. Il faudrait pouvoir rester toujours comme cela" [2].

Le projet mis en place par Courbet est de donner une totale liberté de création aux artistes. Il se souvient du refus du pouvoir impérial de présenter 3 000 œuvres au Salon de 1863, dont « Le déjeuner sur l'herbe » de Manet, cela conduira à la création du « Salon des refusés ».

À travers sa Fédération artistique, il donne la direction de l'école des Beaux-Arts, la gestion des musées, des expositions et l'éducation artistique aux seuls artistes. Courbet déclare établir "le gouvernement du monde des arts par les artistes". Des assemblées générales d'artistes ont lieu régulièrement à l'École de médecine.

Éducation et arts

À noter toutefois que les actions des artistes (plasticiens et spectacle) étaient placées sous le contrôle du délégué à l'Enseignement de la Commune, le blanquiste Édouard Vaillant. C'est lui qui devait valider les nominations des conservateurs de musées proposées par la Fédération de Courbet et valider aussi les propositions financières de la Commission. C'est Vaillant qui propose la socialisation des théâtres privés pour les donner aux associations d'artistes du spectacle (décret voté le 19 mai 1871).

Deux jours avant l'entrée des Versaillais dans Paris, le Conseil de la Commune a passé deux heures à parler de culture. La Fédération des artistes a rouvert le Louvre, récupéré des œuvres dans les palais impériaux pour les exposer dans les musées publics.

Courbet fait protéger les œuvres d'art pendant le siège des Prussiens. Les Versaillais lui feront donc un mauvais procès en l'accusant d'être le responsable de la destruction de la colonne Vendôme. Il n'était même pas présent lors du vote de sa destruction. Mais il est condamné à verser plus de 300 000 francs. Il n'en versera que 12 000 car après six mois de prison, il s'exile en Suisse.

Pour ces artistes communards, la culture, prise dans sa plus grande diversité, ne devait pas être un luxe réservé à une élite, mais un bien commun. Et l'école communale devait être "le vrai musée de toutes les sciences et de tous les arts", suivant une expression de la Fédération.

Dans le domaine des spectacles, des grands concerts sont organisés aux Tuileries, gratuits ou parfois payants pour contribuer à la solidarité avec les familles des combattants tués. On y a associé de la chansonnette des faubourgs, comme « La Canaille », interprétée par Rosa Bordas, des lectures poétiques déclamées par Madame Agar du Théâtre Français, ou encore des airs d'opéra et des chansons militantes.

Sur les murs de la salle du trône des Communards ont écrit : "Peuple ! L'or qui ruisselle sur ces murs, c'est ta sueur ! Tu rentres en possession de ton bien ; ici, tu es chez toi". Quant aux occupants des Beaux-Arts, ils avaient peint : "Nous serons tous fusillés, mais nous nous en foutons !". Ce fut en effet le cas du musicien Francisco Salvador-Daniel, grand spécialiste de la musique arabe, fusillé en pleine rue le 24 mai !

1871-2021 Publié le 16 mai 2021 par Christophe Chiclet, L'Info Militante

Notes

[1] Depuis 1995 il est exposé au musée d'Orsay.

[2] Jean-Louis Robert, « La culture pour tous ! », in *L'Histoire*, n° spécial 90, janvier-mars 2021, p. 51-53.



LES 150 ANS DE LA COMMUNE DE PARIS

Voir aussi sur le site des Archives de Paris (expo virtuelle)
<http://archives.paris.fr/r/290/la-commune-de-paris/>



Mardi 22 juin sur l'esplanade de Gaulle à Rennes, un peu plus de 150 manifestants dont une cinquantaine de camarades FO présents on trouvait des hospitaliers, des territoriaux, des enseignants, des camarades des finances, des salariés de l'AFPA, de la poste, du social et médico social, de la CARSAT, de la CPAM, de la métallurgie, de l'assurance, du commerce ... Tous contents de retrouver l'interpro. Dans la manifestation aussi des salariés d'Interdigital (ex technicolor) en lutte contre un plan de licenciement particulièrement violent.

**L'UD
en action**



LU DANS LA PRESSE

Réforme des retraites : FO s'invite devant la permanence du député Bachelier à Rennes.

Action symbolique de Force Ouvrière ce mardi 6 juillet, à Rennes, alors que se tient à Paris la conférence sociale sur le projet de réforme des retraites. Le syndicat a souhaité faire savoir qu'il resterait mobilisé tout l'été si les discussions n'aboutissaient pas à un accord.

Alors que le Président de la République, reçoit ce mardi 6 juillet, dans la matinée, les partenaires sociaux au sujet de la réforme des retraites, une éventuelle mobilisation en fonction des discussions se prépare.

À Rennes, une petite délégation Force Ouvrière, s'est réunie devant la tour de la Mabilay, où se trouve la permanence du député de la 1^{re} circonscription d'Ille-et-Vilaine, Florian Bachelier.

« Une action symbolique », souligne Fabrice Lerestif, secrétaire général du syndicat dans le département. « Nous voulions marquer le coup ». Leur crainte : « Que des décisions soient prises dans l'été en catimini ».

Et d'avertir : « Nous resterons mobilisés ».

Le recul de l'âge de la retraite en question

L'une des questions phares posées sur la table de l'Élysée, le recul de l'âge de la retraite à 64 ans. Pour le syndicaliste, « l'espérance de vie en bonne santé, lui, n'a pas reculé. Ceux qui auront réalisé les travaux les plus pénibles, notamment, ne profiteront pas d'une retraite décente ».

Sur le financement des retraites, s'il ne nie pas le déficit, il estime « qu'il n'est même équivalent au dixième de l'argent qu'on a trouvé pour les entreprises pendant la crise ». Il s'appuie notamment sur le dernier rapport du comité d'orientation des retraites, publié le 10 juin, dans lequel il est indiqué que la part du produit intérieur brut allouée aux retraites resterait seulement maîtrisée et baisserait à l'horizon 2070.

Pour Fabrice Lerestif, « il faut arrêter d'ajouter de la peine à la peine ».

Le député, lui, était à l'Assemblée Nationale ce mardi 6 juillet.

Quest-France Publié le 06/07/2021



Une délégation FO devant la permanence du député Florian Bachelier, à Rennes, mardi 6 juillet, au sujet de la réforme des retraites | OUEST-FRANCE

**ON NE
LÂCHE
RIEN !**

6 juillet déploiement de la toute nouvelle banderole de l'UD sur le pont en bas de la place des lices à Rennes



Résolution de l'Assemblée Générale du 17 juin 2021 de l'Union Départementale des Retraités Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine

« L'état d'urgence sanitaire » ne doit pas servir de prétexte à la remise en cause de nos droits (Comité Exécutif de l'UCR-FO les 18 et 19 mai 2021).

Pendant la pandémie, le gouvernement n'a eu de cesse d'attaquer nombre d'acquis démocratiques et services publics, fermetures de postes, écoles, universités, (remise en cause du « présentiel »), Code du travail... et de favoriser les licenciements.

Avec la Confédération, l'Assemblée Générale exige le retrait de la réforme de l'assurance chômage et l'abrogation de la loi Sécurité Globale et des mesures liberticides (décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage).

L'Assemblée Générale rappelle nos revendications relatives au pouvoir d'achat.

Nos retraites ont subi une baisse de 20% depuis 15 ans, cette année, le 1^{er} janvier, a été octroyée 0,4 % d'augmentation, 0 % pour les complémentaires, loin du taux de l'inflation :

- le Code de la Sécurité Sociale prévoit que les retraites doivent être revalorisées chaque année au taux de l'inflation

- loi L 161-25 ;

- le retour au calcul sur les 10 meilleures années pour les retraites du privé et le retour aux 37,5 pour tous ;

- la ré-indexation des retraites et pensions sur les salaires ; Et la suppression de toutes les mesures fiscales ce qui nécessite :

- la suppression du plafonnement de l'abattement fiscal de 10 % ;

- l'abandon de la hausse de la CSG de 1,7 point sur les retraites ;

- le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire, sans la condition des 9 ans, pour les parents isolés, veufs ou veuves ayant élevé seuls leurs enfants ;

- la suppression de la fiscalisation des majorations de pension accordées aux retraités qui ont élevé trois enfants ou plus.

L'Assemblée Générale s'insurge contre la politique du gouvernement qui a continué de fermer des lits d'hôpitaux en pleine pandémie, (7 000 lits depuis juillet 2017) et revendique l'arrêt immédiat de tous les projets de fermeture de lits (300 lits supprimés avec le transfert de l'Hôpital Sud au CHU de Rennes – 15 % de lits supprimés par le regroupement des Hôpitaux de Saint-Malo-Dinan).

103 382 lits d'hôpitaux ont été supprimés depuis plus de 20 ans par ce gouvernement et ses prédécesseurs.

Un traitement indigne a été réservé par ce gouvernement, aux résidents des EHPAD, aux personnels soignants, aux malades du Coviden même temps qu'un retard criminel occasionné aux soins et opérations aux autres patients.

La Cour des Comptes, qu'on ne peut traiter de « comploteur »- dans son rapport du 18 mars 2021, écrit : « le taux d'encadrement en lits de réanimation est passé de **44** pour 100 000 habitants de plus de 65 ans en 2013, à **37** pour 100 000 en 2019. »

L'Assemblée Générale exige l'arrêt des fermetures de lits et services et leur ré-ouverture.

Elle rappelle son exigence pour les EHPAD :
1 personnel pour 1 résident.

Elle combat la privatisation de l'EHPAD de Bourg-des-Comptes avec l'ensemble des personnels et organisations syndicales.

L'Assemblée Générale rappelle son attachement à la Sécurité Sociale de 1945 et son inquiétude liée à la création d'une « 5^e branche ».

La perte d'autonomie constitue un risque maladie à n'importe quel âge et relève de l'assurance maladie. La mise en place d'une 5^e branche vise à mettre à l'écart retraités et handicapés, et serait payée par l'impôt par les retraités eux-mêmes. C'est rompre la solidarité intergénérationnelle, principe de base de notre Sécurité Sociale.

M. Macron a fait payer à la Sécu les masques, tests, vaccins, indemnités journalières, plexiglas aux commerces, etc... Cette « dette » n'est pas celle de la Sécu.

L'Assemblée Générale condamne les exonérations et allègements de cotisations patronales aux grandes entreprises.

L'Assemblée Générale revendique l'abandon de toute réforme des retraites voulue par le gouvernement et prendra toute sa place dans ce combat.

L'Assemblée Générale appelle les actifs qui partent à la retraite à rejoindre notre Union Départementale de Retraités.

L'heure est à la préparation la mobilisation. Une échéance pour les Retraités : prochaine manifestation unitaire de l'Intersyndicale des 9 Organisations Nationales de Retraités : **le 1^{er} Octobre 2021.**

**TOUS ENSEMBLE, ACTIFS ET RETRAITES,
POUR LA RECONQUÊTE
DE NOS ACQUIS ET LEUR EXTENSION**

Union Départementale des Retraités
FORCE OUVRIÈRE d'Ille-et-Vilaine
35, rue d'Échange 35000 RENNES
Tél. ; 06 48 77 88 81 / 02.99.65.36.50

E-mail : mbbouzin@gmail.com (ou udfo35@force-ouvriere.fr)



Pour les droits et la justice sociale

Les organisations syndicales réunies le 1^{er} juillet affirment que la solution à la crise sanitaire et la reprise d'activité ne peut se faire sans les travailleurs et travailleuses du public et du privé.

La situation sanitaire ne peut et ne doit pas être utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié.es dans tous les domaines : emplois, conditions et temps de travail, salaires, sécurité sociale, retraites et assurance chômage en particulier.

Le quoi qu'il en coûte d'hier ne sera pas demain le quoi qu'il en coûte pour les travailleuses, les travailleurs, les jeunes et les retraité.es qui n'ont pas à payer la facture sous quelques formes que ce soit.

Conditionner des aides publiques selon des normes sociales et environnementales doit permettre de préserver et créer de nouveaux emplois.

L'heure est à la nécessaire défense des droits et à la satisfaction des revendications :

- Un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous, l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
 - Des augmentations de salaire, pensions et minimas sociaux ;
 - L'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au code du travail et garanties collectives ;
 - L'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage ;
 - L'arrêt des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens ;
 - Le rétablissement de tous les droits et libertés.
- L'enjeu climatique environnemental est majeur. La nécessaire transition écologique ne peut se faire qu'en préservant l'emploi et les droits des salarié.es.

Les syndicats vont organiser et préparer des assemblées générales et des réunions syndicales afin de préparer la mobilisation.

Les organisations syndicales affirment leur détermination et entendent lancer un avertissement au gouvernement et au patronat.

Elles sont prêtes et déterminées à appeler à la mobilisation interprofessionnelle la plus large, y compris par la grève, avec l'ensemble des travailleurs et travailleuses, des jeunes et des retraité.es qui se battent et agissent justement pour leurs droits et la justice sociale.

D'ores et déjà, elles décident de réunir une intersyndicale le 30 août.

ÉLECTIONS



FO S'IMPLANTE CHEZ GPS

Des élections avaient lieu fin juin dans l'entreprise "Groupe Premium Sécurité" dont le siège se situe à St Grégoire.

Avec nos camarades des Côtes d'Armor, une liste FO a été présentée.

Avec presque 46% des voix, nous obtenons largement la représentativité et FO siègera au CSE.

Bravo à Malika et Frédéric

SDAS FO 35 Conférence sur la disparition des IME

28 Juin 2021 (Instituts Médico-éducatif)



Conférence de René MALLE, éducateur spécialisé en IME pendant 40 ans, ancien membre du bureau fédérale de l'Action Sociale FO, ancien secrétaire départementale FO Action Sociale 35, ancien négociateur de la convention collective 66 (CC66).

Défendre les IME contre la désinstitutionnalisation, nous opposons à l'inclusion forcenée et précarisée, la protection attentionnée spécialisée avec les institutions médico-éducatives, avec un plan d'urgence de recrutement de personnels diplômés, 100 000 postes nécessaires pour répondre aux besoins de l'enfant à l'adulte handicapé, et pour les foyers éducatifs de la Protection de l'Enfance.

UNITÉ SGP FO 35



Merci à notre camarade Magali.

Lors du conseil départemental le 23 juin dernier, l'Unité SGP Police FO d'Ille-et-Vilaine a remercié très chaleureusement notre camarade et amie Magali MARQUER, quittant ses fonctions et son mandat de Secrétaire Départementale, huit ans à œuvrer à nos côtés, tout le monde connaît sa franchise, soucieuse d'améliorer les conditions de travail des policiers breilliens, parmi nos adhérents, nos sympathisants et tous les collègues actifs jusqu'aux administratifs, sa présence et son engagement ont profondément été ressentis par tous.

Elle défendait l'ensemble des fonctionnaires de la région Bretagne au sein de la SRIAS où elle a déployé beaucoup d'énergie pour les modes de garde des enfants d'agents publics, la restauration collective et d'autres sujets pour l'amélioration du social du quotidien : logement..., ainsi qu'à la Commission locale d'action sociale de la Police Nationale.

Sa section et l'UD FO 35 saluent la militante qu'elle est, qu'elle est et la camarade et l'amie qu'elle restera et que nous aurons plaisir à retrouver lors de rassemblements.

Les équipes départementales lui souhaitent une très heureuse et très longue carrière au sein de la brigade canine, qu'elle rejoint au mois de septembre.

La nouvelle équipe élue lors de ce conseil départemental est composée de Frédéric BERRU (CSP RENNES), nouveau Secrétaire départemental, assisté de deux adjoints en la personne de Serge GOURRET (PAF - CRA) et de Jean-Philippe AVRIL (CSP ST-MALO), d'un trésorier avec Jean-Luc BERTRAND (CSP RENNES).

Les équipes départementales de l'UNITÉ SGP POLICE FO et de l'UD

Un enseignant d'histoire-géographie du lycée Jean-Macé à Rennes et délégué syndical, était convoqué lundi 5 juillet au rectorat pour une commission disciplinaire. Une centaine de collègues et des organisations syndicales et des élèves se sont rassemblés pour lui exprimer leur soutien.



Le 5 juillet, une CAPA disciplinaire d'enseignant, délégué syndical du lycée Jean Macé à Rennes était convoquée par le recteur d'académie. Plus de 200 personnes se sont rassemblées le midi devant le rectorat, notamment des militants de FO, que ce soient des personnels de l'éducation ou des camarades de l'interpro. La CAPA a débuté à 14h et s'est achevée à 20h15.

Résultat des votes :

- Toutes les sanctions du groupe 1 et 2 ont été rejetées (aucune majorité ne s'est dégagée).
- Concernant l'absence de sanction :
17 POUR et 18 CONTRE (1 abstention).



Les commissaires paritaires SNLCFO académie de Rennes sont présents sur la photo

la sanction proposé par le recteur était une mutation d'office ce que la CAPA n'a pas validée. Le recteur a choisi une sanction du groupe 2. C'est le ministre Blanquer qui prendra la décision finale.

Répression syndicale

Cet épisode nous rappelle bien sûr les "4 de Melles" l'an dernier, mais aussi la situation que vivent depuis plus d'un an les camarades du lycée de Montfort. Et nous rappelle encore le licenciement subi par Luc Perrot, délégué syndical FO 35 à Pôle emploi, Luc qui se bat encore contre cet abus de pouvoir pour retrouver sa place.

Sans les organisations syndicales, sans FO (qui a pesé dans cette CAPA), le résultat des votes aurait pu être encore plus lourd. Plus que jamais il nous faut résister toutes et tous ensemble, pour que ces injustices cessent.



CPRIA
BRETAGNE
Commission Paritaire
Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat

FO siège dans les commissions paritaires CPRIA, des structures régionales qui permettent d'améliorer la situation des salariés de l'artisanat.

Aux dernières élections TPE 2017 FO a obtenu 2 sièges avec 13,45 % des voix.

Pour FO, les CPRIA sont aussi l'opportunité d'approcher ces **8 millions** de salariés, généralement employés dans des TPE, sans représentants du personnel.

Les CPRIA ont vocation à examiner des questions telles que l'aide au dialogue social, l'accès à l'emploi, la connaissance et l'attractivité des métiers, les besoins de recrutement, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les conditions de travail, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ou encore les œuvres sociales et culturelles. Elles contribuent ainsi à la promotion de l'emploi dans les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

Témoignages du dialogue social dans l'artisanat en Bretagne :
« Syndicat Libre et Indépendant contre l'austérité gouvernementale et des financiers. Pour la défense des intérêts collectifs et individuels des salariés, quelle que soit l'entreprise. Force Ouvrière n'a d'autre ambition que de faire valoir les droits des salariés et les améliorer. »



POUR FACILITER LE SUIVI DE TRÉSORERIE,
Merci d'enregistrer vos commandes de timbres 2021 dans e-FO
dès que possible.

Nous restons disponibles pour vous aider autant que de besoin.
tresorerie.udfo35@orange.fr

Union Locale de Fougères



Une AG constructive à Fougères

Mardi 22 juin se tenait dans les locaux de l'UL de Fougères l'AG des syndicats. La discussion a été riche entre les Délégués Syndicaux des différentes entreprises où nous sommes implantés et les projets de formation et de développement (notamment dans le secteur public) ont été mis sur la table. Stéphanie Kéruzoré (Groupe Safran) a été réélue à l'unanimité Secrétaire de l'Union Locale.

Après l'intervention du SG de l'UD, un moment convivial a rassemblé les participants autour de notre ami et camarade René, auquel le SG de la confédération avait remis la médaille de l'organisation lors du congrès de l'Union Départementale le 27 septembre 2019. Moment d'émotion aussi en souvenir de notre camarade Claude Bonnant.

Camaraderie et solidarité intergénérationnelle c'est cela aussi FO !

Remerciement d'une salariée

"FO.... Plus qu'une Organisation Syndicale....
Suite à une très grosse déconvenue professionnelle,
j'ai été épaulée par FO

L'histoire n'aurait jamais du commencer ainsi....
Syndiquée dans une autre OS , j'ai finalement opté
pour FO pourquoi ????

Tout simplement parce qu'humainement un repré-
sentant FO m'a contacté : P... a fait preuve d'em-
pathie dès le départ de mon histoire et a su me
rassurer

J'ai donc opté pour un changement

Durant toute la procédure de mon affaire ...

Mon représentant ne m'a jamais lâchée.... m'a ac-
compagnée moralement, psychologiquement

il a su trouver les mots justes pour pas que je ne laisse
pas tomber.... pour que je sorte la tête haute

à tous moments à toutes interrogations....

il a répondu présent

Grace à lui... à ses collègues ... nous avons fait front....

j'ai relevé la tête.... et il a mené un combat sans aucun

a priori et nous avons "gagné"

Pour tout cela, pour le professionnalisme ...

pour l'accompagnement ... pour l'humain ...

je ne remercierai jamais assez FO...."

Travailleurs des plateformes ne restez pas seuls !

FO au plan national a décidé de s'implanter pour mieux défendre
les travailleurs des plateformes de livraison type UberEATS ou
Deliveroo.

Une précarité maximale régnait dans ce milieu de " travailleurs
indépendants".

Il est grand temps, comme pour tous les travailleurs qu'ils ne
restent pas isolés.

L'UD 35 a décidé de se lancer dans cette bataille en n'ignorant
rien des difficultés extrêmes pour s'implanter.

Si vous connaissez quelqu'un qui travaille dans ce secteur parlez
lui de FO et s'il le veut bien communiquez nous ses coordonnées
(tél portable par exemple).



UN VRAI TRAVAIL, UN VRAI SALAIRE, UN VRAI STATUT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

INTERPROFESSIONNELLE

VENDREDI 17 SEPTEMBRE À 9H30

À NOTER DANS
VOTRE AGENDA



L'heure est à la préparation du rapport de force et à la mobilisation pour faire valoir les revendications à commencer par l'exigence de levée de l'état d'urgence et le rétablissement de tous les droits et libertés.

Le CCN donne mandat au bureau confédéral de porter urgemment et solennellement cette exigence auprès du gouvernement. Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics, le CCN considère que l'action interprofessionnelle, la grève interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaires face au comportement des pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines.

Le CCN réaffirme que Force Ouvrière est prête à l'action commune sur ses revendications.

Extrait de la résolution du Comité confédéral national des 27 & 28 mai 2021

UNION DÉPARTEMENTALE D'ILLE-ET-VILAINE

35, rue d'échange RENNES

Réunion "Handicap et emploi" avec Anne Baltazar

Vendredi 17 septembre à 14H30 (après l'AG de l'UD)

Anne Baltazar, en charge à la confédération du dossier "Handicap et emploi" animera une réunion ouverte à tous les camarades.

Nous vous y attendons nombreux



L'UD
VOUS
INFORME

FERMETURE DE L'UD DU 23 JUILLET AU 15 AOÛT

EN CAS D'URGENCE PERMANENCES D'ÉTÉ TÉLÉPHONIQUES :

Semaine 30 (26 au 30 juillet) :

Laurence 06 75 15 50 71
Jacques 06 32 15 95 91
Valérie 07 50 45 05 14

Semaine 31 (2 au 6 août) :

Jacques 06 32 15 95 91
Stéphane 06 10 95 51 36
Philippe 06 99 73 60 62

Semaine 32 (9 au 13 août) :

Stéphane 06 10 95 51 36
Céline 06 81 09 51 02
Philippe 06 81 51 87 11

Clin d'œil du PATOCHE

CONGÉS PAYÉS, RETRAITE, LA VIE AVANT LA BOURSE !



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages

STAGES CFMS 2021

Le Centre de Formation des Militants Syndicalistes de la confédération a annulé pour des raisons sanitaires tous les stages du mois d'avril.

Dans le département cela a impacté le stage "Communication orale" et "Découverte".

Malgré nos demandes insistantes, le CFMS n'est pas en mesure de nous les reporter en fin d'année. Les camarades devront donc attendre 2022. Nous en sommes désolés car la formation syndicale est une de nos priorités.

Par contre le stage "Découverte"
(complet) du mois de septembre

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

NOS Unions Locales

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49

ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

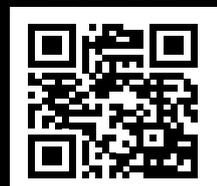
AFOC

35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

FERMETURE DU 23 JUILLET AU 15 AOÛT

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.

TIMBRES 2021 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr